



**8 mars 2021 : journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Appel à une journée de mobilisation et de Grève Nationale dans le secteur de la Santé, du Médico-social et du Social.**

**POUR LES DROITS DES FEMMES,**

**DES MOYENS POUR L'HÔPITAL, LA SANTÉ ET LE SOCIAL**

## **Salarié.e.s Usager.e.s tous ensemble !**

Sortie prématurée de l'hôpital, éloignement des lieux de consultation, de soins, liste d'attente pour un EHPAD... tout cela repose sur les aidants, le plus souvent des aidantes !

La lutte pour un hôpital public de qualité, de proximité, pour l'accès aux soins, aux services médico-sociaux et sociaux est essentielle pour le droit des femmes, pour toute la société donc !

La Santé est devenue une marchandise, livrée aux lois du marché. Le « quoi qu'il en coûte » brandit par le Président de la République sonne faux à l'heure où, en pleine pandémie, s'opèrent encore des restructurations et fermetures de lits, de services et d'établissements avec des pertes d'emplois aggravant toujours plus les conditions de vie, et des personnels ainsi que les conditions d'accueil des usager-es.

Les droits des femmes sont encore bafoués quand des maternités ferment et que l'accès à l'IVG est de plus en plus difficile.

La prise en charge des malades Covid ou autres pathologies, la prévention, la vaccination de masse exigent des moyens humains et techniques supplémentaires indispensables, alors que les politiques gouvernementales continuent en silence de diminuer et de faire des économies sur les budgets des hôpitaux et des établissements. Il faut au contraire ouvrir des services, des établissements, des écoles professionnelles pour préparer le secteur sanitaire, médico-social et social à la pandémie actuelle, future et aux catastrophes environnementales à venir, tout en assurant parallèlement une prise en charge de qualité des pathologies courantes et chroniques de la population tout au long d'année de manière égalitaire sur tout le territoire. En Seine-Saint-Denis ces exigences sont d'autant plus fondamentales. Notre territoire populaire, qui subit une véritable rupture d'égalité dans l'offre et l'accès aux soins doit obtenir d'urgence les moyens à hauteur de ses besoins !

### **LES PREMIERES LIGNES EXIGENT DES MOYENS MATERIELS ET HUMAINS !**

Nous sommes 2 millions de salarié-e.s dans la santé, le social et le médico-social.

Nous sommes aides-soignantes, animatrices, auxiliaires de vie sociale, assistantes familiales, assistantes maternelles, éducatrices spécialisées, assistantes sociales, infirmières, agentes de service hospitalier, administratives, ouvrières, sages-femmes, aides à domicile, agentes d'entretien, sages-femmes, chirurgiennes, médecins ...

Nos métiers sont catégorisés par la notion de « care ». Ils font partie du « prendre soin », du souci pour l'autre et des activités liées à la prise en charge du soin et de l'entretien de la vie. Ils sont occupés à 80% par les femmes dans nos secteurs. Ils font soi-disant appel aux compétences « naturelles » des femmes : soigner, nourrir, nettoyer, accompagner, organiser. Ils sont donc peu valorisés en termes de salaire (moins 20% de manière générale par rapport à celui des hommes).

Les temps partiels et les carrières suspendues sont nombreux. Les promotions professionnelles sont largement insuffisantes. Les pensions de retraite qui en découlent ne permettent pas de vivre décemment.

Nos emplois sont de plus en plus précaires, avec une augmentation des CDD dans le privé et de moins en moins de titularisation dans le public. Les horaires atypiques détruisent l'équilibre fragile entre la vie privée et la vie professionnelle. Les mouvements répétitifs sont source de maladie professionnelle.

La pénibilité y est aussi de moins en moins reconnue, tout comme les risques psycho-sociaux que nos métiers entraînent (fatigue compassionnelle, burn-out, etc.).

Les dernières mesures gouvernementales qui ne concernent pas tous les salarié-e-s sont très insuffisantes et ne compensent pas le blocage subi depuis de longues années. Il faudrait en effet, une augmentation de manière significative pour rendre nos métiers attractifs et reconnaître leurs qualifications pour les personnels dans les établissements issus de toutes les filières, non médicales et médicales.

Ce gouvernement, malgré parfois des annonces grandiloquentes, montre qu'il est toujours hostile aux exigences des professionnel.le.s des établissements publics

ou privés de la santé, du sanitaire, du médico-social et du social. Il n'a pas la réelle volonté d'améliorer notre système de santé, de protection sociale dans l'intérêt des salarié-e-s et selon les besoins de la population.

Après 1 an d'une gestion de pandémie qui nous a particulièrement mises en danger, les salarié-e-s, toutes catégories confondues, n'en peuvent plus de devoir supporter la dégradation de leurs conditions de travail avec aucune amélioration en vue, au contraire la gestion anxiogène de la crise se systématisent dans nos secteurs.

## **Soyons mobilisé-e-s à Paris, rejoignons la manifestation des 1<sup>er-e-s</sup> de corvées ! Départ 13h Port-Royal vers République**

### **Exigeons ensemble :**

- **Des formations massives de professionnel.le.s pour des recrutements de personnels qualifiés ;**
- **L'ouverture massive de lits et /ou services en psychiatrie, dans les services de soins et les structures du sanitaire, du médico-social et du social partout où cela est nécessaire ;**
- **La reconnaissance sans condition en maladie professionnelle de tous les personnels de santé et d'action sociale atteints par la Covid-19 ;**
- **L'arrêt de la déréglementation sur le temps travail rendu possible par le protocole d'accord du « Ségur de la santé » ;**
- **La réduction du temps de travail pour nos métiers pénibles ;**
- **La revalorisation des métiers du « care » et à « prédominance féminine » par des augmentations de salaires conséquentes, bien au-delà des 183€, et pour toutes et tous ;**
- **L'égal accès à la promotion professionnelle et à tous les métiers ;**
- **Le respect des lois et des dispositifs relatifs à l'égalité professionnelle et salariale et des sanctions contre des employeurs qui ne respectent pas leurs obligations en la matière ;**
- **La suppression des inégalités persistantes et qui s'aggravent entre les femmes et les hommes, malgré le protocole égalité professionnelle qui vient d'être signé pour la Fonction publique et qui fait perdurer de nombreuses injustices ;**
- **De véritables mesures contre les ambiances sexistes et le harcèlement sexuel au travail ;**
- **L'arrêt des politiques d'austérité qui entraînent la fermeture des hôpitaux et maternité de proximité, mettant en danger la vie des femmes que ce soit pour avorter, accoucher ou se soigner ;**
- **Des moyens pour pouvoir accueillir dignement les femmes qui portent plainte, les écouter et mettre en œuvre des moyens de protection, l'application de l'ordonnance de protection, l'augmentation des moyens pour les associations qui accueillent les femmes victimes de violences.**

**80% des salarié-e-s à temps partiel sont des femmes, avec des salaires souvent en dessous du seuil de pauvreté et une flexibilité maximum (travail le soir, le dimanche, horaires variables, amplitudes horaires énormes...).**

### **Il faut instaurer :**

- **un droit automatique au passage à temps plein ;**
- **une surcotation patronale retraite sur les emplois à temps partiel ;**
- **une majoration de toutes les heures complémentaires à 25 % et 50 % ;**
- **une rémunération des temps de trajet entre deux emplois**